

15. TOURNOI DEPARTEMENTAL DE RENTREE POUR LES JEUNES (balles 3* fournies par le Comité)

OUVERT AUX

Jeunes de -11, -13, -15 et -18 ans Filles et garçons
licenciés **loisir** ou **compétition**

DATE ET HORAIRES DE LA COMPETITION

Samedi 24 septembre 2022 à La Loupe
Horaires : pointage à 13h30, début à 14h, fin vers 17h30

PRIX DE L'INSCRIPTION

5 euros par joueur/joueuse (pour un tableau)

DATE LIMITE D'ENVOI DES INSCRIPTIONS

Vendredi 23 septembre 2022

RESPONSABLES DE LA COMPETITION

Stéphane OLLIVIER - 06 71 26 89 74 - stephane.ollivier2@laposte.net

Secrétariat du Comité - 06 45 36 41 41 - comite28tt@wanadoo.fr

TOURNOI DEPARTEMENTAL DE RENTREE POUR LES JEUNES – REGLEMENT 22-23

☑ Compétition ouverte aux jeunes (filles et garçons) de -9/-11/-13/-15/-18 ans, possédant une licence FFTT dans un club eurélien, **portant la mention "certificat médical présenté" :**

- soit une **licence loisir** (*elle ne basculera pas en « compétition » lors de cette épreuve*)
- soit une **licence compétition**

Le "tournoi départemental de rentrée pour les jeunes" fait donc partie des rares compétitions ouvertes aux licenciés loisir.

☑ Compétition organisée par les Commissions "Sportive" et "Jeunes et Technique" du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table. Elle se déroule sur un seul tour.

☑ Formule de la compétition :

- Deux tableaux sont proposés pour les licenciés loisir : (*leur licence ne basculera pas en « compétition »*)

A - Licenciés loisir, F et G, de -9 ans à -13 ans

B - Licenciés loisir, F et G, -15 et -18 ans

- Plusieurs tableaux sont proposés pour les licenciés compétition :

C - Licenciés compétition poussins (peu importe les points classements)

D - Licenciés compétition benjamins-minimes à 500 points

E - Licenciés compétition cadets-juniors à 500 points

F – Tableau féminin pour les licenciées compétition (*ne sera maintenu que si un nombre suffisant de joueuses le permet ; s'il n'a pas lieu, les F seront placées dans les tableaux G qui correspondent à leur âge et à leurs pts classement*)

G, H, I ... – Tableaux pour les licencié(e)s compétition ayant plus de 500 points, de -10 ans à -18 ans (répartis en top 6 ...)

Remarque : si un licencié compétition de catégorie poussin a un profil qui justifie sa participation dans un tableau à partir de G, les organisateurs pourront prendre cette décision en accord avec les éducateurs présents (et notamment l'ATD). Il faudra alors veiller à ce qu'aucun joueur d'âge junior ne soit dans le top 6 où le poussin sera intégré.

• **Déroulement sportif** : les organisateurs détermineront la formule la plus adaptée pour chaque tableau, en fonction des contraintes (nombre de joueurs, nombre de tables disponibles, niveau des joueurs ...). L'objectif sera bien sûr de rendre intéressante la compétition pour les joueurs inscrits. Quelques formules possibles :

- **Formule « top » : une poule unique, sans tableau final.** Ce sera notamment le cas pour les tableaux des licenciés « compétition » de – 10 ans à – 18 ans ayant plus de 500 pts classement (à partir du tableau G) qui seront répartis en « top 6 ».
- **Formule en deux séries de poules.** Par exemple, dans un tableau de 9 joueurs, une première série de 3 poules de 3 joueurs. A l'issue de ces poules initiales, de nouvelles poules sont formées :
 - une poule avec les 3 joueurs vainqueurs des poules initiales (cette poule jouera les places 1 à 3 du classement final)
 - une poule avec les 3 joueurs ayant fini 2^e des poules initiales (cette poule jouera les places 4 à 6 du classement final)
 - une poule avec les 3 joueurs ayant fini 3^e des poules initiales (cette poule jouera les places 7 à 9 du classement final)
- **Formule en poules puis tableau final :**
 - Sortie de poules avec une seule partie finale (ex : si deux poules, les 1ers de chaque poule s'affrontent pour les places 1-2 du classement final ... les 2^e de poule, pour les places 3-4 du classement final ...)
 - Sortie de poules avec plusieurs parties dans le tableau final

La formule précise de la compétition sera déterminée par le JA en charge de l'épreuve. **Quelle que soit la formule choisie, les joueurs seront placés par ordre de valeur selon les points classement de la 1^{ère} phase de la saison.**

• En fonction du nombre d'inscrits dans les tableaux, les JA de l'épreuve en accord avec les commissions organisatrices **se réservent le droit de fusionner certains tableaux, afin de favoriser le nombre de parties à jouer.** Néanmoins, lors de la remise des récompenses, les organisateurs tiendront compte des tableaux initialement prévus (*exemple : si les tableaux A et B sont fusionnés pour augmenter le nombre de joueurs « loisir », les récompenses seront données distinctement pour le tableau A et pour le tableau B*).

- Lieu de la compétition : sera déterminé par la Commission Sportive Départementale.
- Horaires prévisionnels : pointage à 13h30, début à 14h, fin vers 17h30.
- Dotations : pour chaque tableau initialement prévu
 - 1^{er} : coupe + un bon d'achat de 15 euros
 - 2^e : médaille
 - 3^e : médaille
- Coût d'inscription : 5 euros par joueur/joueuse

INSCRIPTIONS A TRANSMETTRE DE PRÉFÉRENCE A :

stephane.ollivier2@laposte.net et/ou au Comité (comite28tt@wanadoo.fr) jusqu'à la veille de l'épreuve, à savoir le **vendredi 23 septembre 2022**.

Le comité n'encaissera pas de paiement transmis par les familles elles-mêmes.

Une facture sera transmise au club par le comité après la compétition.